

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - travail - patrie

REGION DU SUD

DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DU NTEM

COMMUNE D'AMBAM

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DE LA COOPERATION DU
DEVELOPPEMENT LOCAL ET DES
MARCHES PUBLICS

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS

BP 163 AMBAM



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - work - fatherland

SOUTH REGION

NTEM VALLEY DIVISION

AMBAM COUNCIL

SECRETARY'S OFFICE

LOCAL DEVELOPPEMENT
COOPERATION AND PUBLIC
PROCEDURE SERVICE

INTERNAL SERVICE FOR
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF
PUBLICS CONTRACT

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AMBAM

AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AMBAM

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/DAONO/RS/D-VNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2022 DU 15/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE DE REHABILITATION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES (A et B) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MENGAMA POUR LE COMPTE DU MINEDUB, COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.

- FINANCEMENT : BIP MINEDUB
- EXERCICE : 2022
- AUTORISATION DE DEPENSE : _____
- IMPUTATION BUDGETAIRE : _____

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/DAONO/RS/D-VNT/C-AMBAM/SG/SCODEL MAP/SIGAMP/2022 DU 15/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE DE REHABILITATION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES (A et B) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MENGAMA POUR LE COMPTE DU MINEDUB, COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.



FINANCEMENT : BIP 2022

Les entreprises intéressées sont invitées à participer à l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessous défini en objet, lancé par la Commune d'Ambam représentée par le Maire de la Commune d'Ambam, Autorité Contractante.

1 – OBJET :

Le Maire de la Commune de Ambam, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de réhabilitation de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Mengama.

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS :

Les travaux comprennent notamment pour chaque lot :

- ❖ Les travaux préparatoires,
- ❖ Les terrassements,
- ❖ Les fondations,
- ❖ La maçonnerie –élévation
- ❖ La charpente –couverture,
- ❖ La menuiserie métallique,
- ❖ L'électricité,
- ❖ La peinture
- ❖ Les VRD ;

Pour un montant toutes taxes comprises de **douze millions neuf cent cinquante mille (12 950 000) francs CFA.**

3– DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX :

Le délai d'exécution des travaux est d'au plus deux (02) mois, soit (60) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les Travaux.

4 – PARTICIPATION ET ORIGINE :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit Camerounais.

5- ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LA LETTRE COMMANDE :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et de la proposition d'attribution par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Ambam, la Lettre Commande sera conclue entre l'adjudicataire et le Maire de la Commune d'Ambam.

6- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marches Publics (SIGAMP) sis à la Bibliothèque Municipale derrière la Préfecture, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **vingt-cinq mille (25 000)** versée à la Recette Municipale d'Ambam.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7- CAUTION DE SOUMISSION :

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **deux Cent-cinquante**

Mille (250 000) francs CFA. La caution doit être établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire, après constitution du cautionnement définitif.

NB : le cautionnement provisoire peut être remplacé par un chèque bancaire.



8-CAPACITE FINANCIERE :

Tout soumissionnaire devra produire une capacité de préfinancement d'un montant de **quatre million cent dix francs CFA (4 100 000)**.

9- RECEPTION DES OFFRES :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires avec reliures en spirales dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé Service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sis à la Bibliothèque Municipale derrière la Préfecture (SIGAMP) **au plus tard le 19/04/2022 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention.

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/DAONO/RS/D-VNT/C-

**APPEL D'OFFRES N°01
AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2022 DU 15/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE DE REHABILITATION
DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES (A et B) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MENGAMA POUR
LE COMPTE DU MINEDUB, COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM,
REGION DU SUD.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Toute offre non produite en sept exemplaires avec reliures en spirales et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10 CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE :

Le Dossier d'Appel d'Offre peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sis à la Bibliothèque Municipale derrière la Préfecture dès publication du présent avis.

11- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES :

II- CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES
Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

a) Critères éliminatoires

- Critères éliminatoires**

 - Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres (Article 92(9) du Code de Marchés Publics)
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Absence de capacité financière ;
 - Absence de la caution de soumission
 - Note Technique inférieure à 70 points sur 100 ;
 - Offre financière incomplète ;
 - Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;
 - Mancœuvres frauduleuses ;
 - Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

b) Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
 - Références de l'entreprise ;
 - Moyens matériels ;
 - Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
 - Propositions techniques ;
 - Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
 - Planning d'exécution des travaux ;
 - Visite des lieux et rapport de visite du site.

NB : Seules les soumissions qui auront obtenu au moins **70% de « oui »** à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES :

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

11- PIECES ADMINISTRATIVES :

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois.

Chaque soumissionnaire devra joindre à sa proposition financière, un modèle de soumission faisant ressortir les coûts hors taxes et toutes les taxes comprises et le délai d'exécution des prestations.

12- OUVERTURE DES OFFRES :

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu **le 19/04/2022 à 15 heures**, heure locale à la Bibliothèque Municipale d'Ambam par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de d'Ambam siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13 – ATTRIBUTION :

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée **la moins disante**.

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sis à la Bibliothèque Municipale derrière la Préfecture, dès publication du présent Avis.

Ampliations :

- DD/MINMAP/VNT
- DDMINEDUB/VNT
- DD/MINDEVEL/VNT
- ARMP/AR/SUD
- PRES/CIPM
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGES

Fait à Ambam, le

15 MARS 2022

Le MAIRE



Lomo Ovono Samson

Maire d'AMBAM